

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE PEZILLA LA RIVIERE

Projet pédagogique 2017/2018



SOMMAIRE

- I. Présentation
- II. Les enfants de Pézilla
- III. Le projet
- IV. Les moyens
 1. Les locaux
 2. Les équipes
 3. Réunions
 4. Communication
- V. Enfants en situation de handicap
- VI. Evaluations

I. Présentation

La Commune de Pézilla-la-Rivière appartient au canton du Ribéral (St-Estève) et compte 3483 habitants. Elle fait partie de Perpignan Méditerranée Métropole, Communauté Urbaine.

Le village dispose de nombreux services tels que:

- ✓ La médiathèque Ramon Llull
- ✓ La maison de retraite
- ✓ Le point jeunes (PJ)
- ✓ Le Réseau des Assistantes Maternelles (RAM) qui débutera en janvier 2018
- ✓ Ainsi que de nombreuses associations

L'Accueil Collectif de Mineurs a ouvert ses portes en juillet 2006.

De par l'évolution de la population, il a été nécessaire de répondre aux besoins des familles en ce qui concerne le temps extrascolaire et périscolaire.

L'ACM est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) des Pyrénées Orientales ainsi que par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

La Commune, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des P.O ainsi que les parents cofinancent ce lieu d'accueil et d'activités de loisirs éducatifs.

L'organisateur, la Commune de Pézilla-la-Rivière a mis en place un projet éducatif déterminant différents axes :

- ✓ Développer des actions favorisant l'autonomie, la connaissance de son corps et de soi, la créativité, l'expression en permettant d'élargir les centres d'intérêts de l'enfant,
- ✓ Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture aux ressources culturelles, sociales et économiques locales,
- ✓ Valoriser l'entraide, la coopération et la participation collective,
- ✓ Participer à une continuité éducative entre l'école, la famille et l'accueil de loisirs.

Ces points articuleront le projet pédagogique de l'équipe.

Le diagnostic économique et social de la commune (en résumé, chiffre INSEE 2010)

La commune de Pézilla-la-Rivière est en constante évolution, depuis quelques années elle étoffe son nombre d'habitants et dénombre 18% d'enfants de 0 à 14 ans contre 17% de 15 à 24 ans. L'école et les services d'accueil extrascolaire et périscolaire ainsi que la multitude d'activités proposées par les associations offrent une bonne qualité de vie en général aux familles représentant 40% de la population. En revanche pour les jeunes à partir de 17 ans une baisse se fait ressentir en termes de suivi de formation qualifiante puisqu'on constate que seulement la moitié des jeunes scolarisés poursuivent leurs études après l'obtention ou non du BAC et plus de 21% de jeunes au-delà de 15 ans non scolarisés sont sans diplômes. Il y a un accompagnement à développer très certainement au niveau du Point Jeune en termes d'orientation, de formation qualifiante ou encore de recherche d'emploi.

La commune de Pézilla-la-Rivière considère l'enfant comme le pilier fondamental à partir duquel la société se construit, se développe. En constante évolution et mutation, la commune se doit de permettre

aux enfants et aux jeunes de grandir, de vivre et de s'épanouir en les rendant responsables, libres et capables de respecter l'identité de chacun.

II. Les enfants de Pézilla

Les moins de 6 ans en maternelle :

L'ALAE accueille des enfants de maternelle de deux ans et demi à six ans.

Besoins fondamentaux :

- Respect du rythme biologique
- Alimentation équilibrée
- Rapport physiques et confrontations
- Stabilité par des règles de vie
- Sécurité affective

Les plus de 6 ans en élémentaire :

L'ALAE accueille des enfants de l'élémentaire de 7 à 12 ans.

Besoins fondamentaux :

- Alimentation équilibrée
- Repères spatiaux temporels
- Explication, échanges
- Sécurité affective
- Règles de vie et responsabilité
- Sécurité matérielle et morale
- Pour les plus grands, expérimentations et autonomie

Il est important de bien coordonner les différentes sessions, c'est à dire de naviguer entre la maternelle et l'élémentaire, afin de répondre aux demandes de son équipe et aux besoins des enfants.

La fin des NAP :

De retour à la semaine des quatre jours, il a fallu donc abandonner le projet mis en place pour les NAP (nouvelles activités périscolaires) qui fonctionnait bien depuis la rentrée 2014.

Ce projet a permis de professionnaliser les équipes d'animations, de créer du lien entre les différents acteurs éducatifs et de proposer un service de qualité aux familles.

De multiples activités artistiques et sportives encadrées par des professionnels (intervenants en tennis, badminton, danse, théâtre et musique), ainsi que des bénévoles investis dans des associations de la commune (Club de Hand-ball, atelier poterie) avaient été proposées.

Par le biais des NAP, de nouvelles associations sur la commune sont nées comme le club théâtre, le club de Hand qui ne possédait qu'une équipe adulte et qui aujourd'hui compte de nombreux membres de 7 à 12 ans.

III. Le projet

L'accueil périscolaire du matin et du soir sont des moments privilégiés de communication entre les animateurs, les enseignants, les parents et les enfants.

Les postures pédagogiques complémentaires de l'apprentissage scolaire :

« C'est par le jeu que l'enfant entre en contact avec son sentiment d'exister et son sentiment d'identité. C'est par le jeu qu'il met en scène, au-dehors de lui, ce qui se trame au-dedans, et c'est pourquoi il a une si grande valeur dans son évolution psychique. Enfin, c'est par le jeu que l'enfant peut se créer des amis, et donc, se socialise » (D.W.Winnicott).

Nous nous appuyons sur la psychologie de Piaget, et une pédagogie proche de Freinet pour adapter au mieux les animations proposées aux différents publics accueillis sur la structure. Il est important sur ces temps d'accueil de laisser les enfants décider de faire ou de ne pas faire les activités proposées. En effet, les journées sont longues, l'école leur demande une concentration importante et nous tenons à respecter cela.

Nous avons mis en place, 5 minutes de relaxation avant l'entrée en classe, et nous n'hésitons pas à diffuser de la musique douce le matin dans la salle périscolaire.

La musique a une place importante que ce soit le matin où le soir. Nous alternons de la musique choisie par les enfants et de la musique choisie par l'équipe d'animation. La musique dynamique est essentiellement diffusée sur le périscolaire du soir, c'est un bon défouloir après une journée bien remplie.

Le matin et le soir :

Matin : de 7h30 à 8h50

Soir : de 17h00 à 18h30

Il est proposé d'aménager plusieurs espaces :

- Espace d'atelier dirigé (activités proposées par les animatrices)
- Espace de jeux en autonomie (ludothèque, construction de Kappla...)
- Espace détente (coin lecture, discussion)

L'enfant a le choix de faire ou de ne pas faire une activité. Les différentes activités sont adaptées à l'âge du public accueilli.

Plusieurs séances d'activité peuvent être organisées sur un projet d'animation, ce qui permet de travailler dans la durée et de palier au problème de l'arrivée et du départ échelonné sur ces temps d'accueil.

Afin de favoriser l'entraide, une activité peut-être proposée aussi bien à des enfants de 6 à 8 ans qu'à des enfants de 9 à 11 ans.

Nous travaillons sur le numérique (ateliers numériques) avec la collaboration de professionnel tel que « Astrée Solution » sur le temps extrascolaire que nous complétons ponctuellement sur le temps périscolaire (montage vidéo). Ceci dans le but de sensibiliser les enfants sur un environnement dans lequel ils ont grandi, mais également sensibiliser les familles et donc créer du lien entre tous les acteurs éducatifs.

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Les moyens
- Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant au sein du groupe.	- Encourager, motiver l'enfant - Valoriser l'enfant.	- Attitude positive de l'équipe d'animation - Proposer des activités adaptées à l'âge du public visé
- Favoriser son autonomie, sa liberté de choix.	- Être source de propositions.	- Faire participer l'enfant à la préparation des activités
- Instaurer les règles de vie.	- Réfléchir et écrire les règles de vie ensemble	- Donner des tâches précises à l'enfant (rangement, et respect des lieux d'accueil).
- Amener l'enfant à la citoyenneté	- Responsabiliser l'enfant.	- Prendre en compte les propositions faites par les enfants (temps de discussions).
- Développer l'entraide et la coopération	- Proposer des activités collectives	- Utiliser les ressources mises à disposition pour animer, et laisser faire l'enfant.
- Former et accompagner l'équipe pédagogique à l'accueil de tous les enfants.	- Organiser des réunions d'informations avec l'équipe d'animation.	- Mettre en pratique les informations données lors des réunions

Nous avons également inclus au projet une partie développement durable (agenda 21) :

- Recyclage des déchets (poulailler et composteur),
- Mutualisation des transports et des moyens lors des sorties,
- Ateliers Récup',
- Sensibilisation au tri sélectif et aux énergies renouvelables.

IV. Les moyens

1. Les locaux

L'accueil périscolaire se situe dans les locaux de l'école primaire, nous permettant d'accueillir 300 enfants, déclarés à la DDCS en deux structures distinctes.

- ✚ Côté élémentaire (déclaré à la DDCS sous le n°661401004), nous avons à disposition pour les activités diverses, deux salles d'activités capables d'accueillir une soixantaine d'enfants avec toilettes, lavabo, coin lecture, et détente, une grande cour équipée de deux préaux avec sanitaires.
- ✚ La maternelle (déclaré à la DDCS sous le n°661401003) accueille les enfants dans la salle de motricité qui a été prévue pour accueillir 40 enfants. Elle a à sa disposition une cuisine, un dortoir, des sanitaires, un terrain de sport.

2. Les équipes :

Elles se composent du personnel communal ainsi que de contrats aidés :

La directrice : Nadine Bourrel : BPJEPS LTP (titulaire)

En Maternelle : (contrats aidés)

- Sandrine Boquet : BAFA
- Betty Mollet Cansouline : BAFA
- Catherine Billes : BAFA
- Liliane Baéza : non diplômé (auxiliaire puéricultrice)

Renfort en cas d'absence ou de fin de contrat :

Les ATSEM : (titulaires)

- **Caryne Lahaille : BAFA**
- **Eva Lopez : BAFA, CAP petite enfance**
- **Patricia Lahaille : non diplômée**
- **Odile Paloffis : ATSEM, BAFA**
- **Claude Lopez : ATSEM, CAP Petite Enfance, BAFA**

En Élémentaire : (contrats aidés)

La directrice compte dans l'effectif d'encadrement sur ces temps.

- **Nadine Bourrel : BPJEPS LTP, BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance (titulaire)**
- Virginie Lebrun : BAFA
- Karine Ladrière : BAFA
- Emna Caffé : BAFA
- Du personnel non diplômé est à disposition de l'équipe si l'effectif l'impose.

L'équipe peut être amenée à animer en maternelle et en élémentaire selon les besoins.

Nous accueillons ponctuellement sur le temps périscolaire des stagiaires BAFA.

Un turnover des équipes est une contrainte dans la gestion du service. Il oblige à la plus grande vigilance, en termes de sécurité et en qualité d'appréhension des enfants. C'est pourquoi il est nécessaire de proposer une réunion d'équipe dès l'arrivée d'un nouveau personnel d'encadrement. Des informations ponctuelles seront également nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil (cf. 3 du chapitre IV).

Fonction de l'animateur	Fonction du directeur
Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants	Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
Participer au sein d'une équipe au projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM	Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective	Diriger le personnel (l'équipe d'animation, et tout le personnel amené à travailler sur les structures)
Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs	Développer les partenariats de la communication : <ul style="list-style-type: none"> - accueillir, informer et prendre en compte les familles - Etablir des relations pertinentes avec l'organisateur et la DDCS
Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités	Assurer la gestion de l'accueil
Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets	

La sécurité, le bon sens, le dynamisme et le sens des responsabilités sont des ingrédients essentiels qui font un bon animateur. Le projet pédagogique sera amené à évoluer en fonction des propositions de l'équipe, cela permet une bonne cohésion de groupe, et que chacun sente bien son importance au sein de l'équipe.

3. Les réunions

Une réunion d'information est organisée à chaque rentrée scolaire afin de lire et analyser ensemble le projet pédagogique. La réglementation, la législation et la sécurité sont des points forts qui seront abordés lors de la réunion organisée début janvier.

En juin, une réunion bilan est organisée dans le but d'analyser le déroulement de l'année et permettre de se projeter sur l'année à venir.

4. La communication

Afin de favoriser la communication entre les équipes et la directrice, un cahier de liaison a été mis à disposition sur les deux structures.

Régulièrement, la directrice donne aux animatrices des informations sur l'animation, la pédagogie, la réglementation, et encourage vivement à lire le journal de l'animation que nous recevons sur le site depuis déjà 3 ans.

Pour les parents, nous avons devant les locaux un panneau d'affichage pour les informations périscolaires et extrascolaires indiquant les horaires d'ouvertures, de fermeture, le numéro de téléphone de l'accueil et les tarifs.

Une communication verbale sur les temps d'accueil est favorisée, le fait d'échanger en personne s'avère très important et souvent très efficace.

La communication entre la mairie et la directrice se fait par mail, par téléphone et la directrice est régulièrement reçue par la responsable des ressources humaines, la responsable comptabilité ainsi que la directrice générale des services. Monsieur le maire est également joignable sur son portable dans les cas d'urgence.

Les inscriptions s'effectuant à l'accueil de la mairie, les échanges entre la régie et la directrice se font généralement par téléphone et par mail.

La directrice a pris l'habitude d'envoyer des SMS groupés aux parents n'ayant pas inscrits leurs enfants, présents sur les temps périscolaires. Cette initiative fonctionne bien, il arrive que les parents oublient la date butoir d'inscription, et apprécient donc ce rappel.

V. Enfants en situation de handicap.

Les enfants porteurs d'un handicap sont accueillis selon des modalités définies avec la famille. Nous avons également demandé à l'association « Hand'avant66 » d'intervenir, afin d'être guidé et conseillé par des professionnels. Nous avons prévu d'ajouter une ligne sur le dossier unique d'inscription concernant les enfants en situation de handicap bénéficiaires d'un dispositif ou d'un suivi particulier.

VI. Evaluations

Pour le bon déroulement et l'amélioration du service, il est nécessaire que la directrice et l'équipe sachent se remettre en question. L'équipe est régulièrement évaluée grâce à des grilles d'évaluations élaborées par la directrice. Des discussions sont lancées ponctuellement, et des réunions sont organisées en fonction de l'importance des faits relatés par l'équipe.

Les évaluations des animateurs, des animations, des différents projets permettront de rester sur un service de qualité en ciblant les besoins et les désirs des enfants.

Grille d'évaluation d'une activité :

Activité /jeu collectif	commentaires
Prise en charge du groupe	
Adaptation au public accueilli	
Matériel utilisé	
But pédagogique	
Adaptation du temps	
Déroulement, difficulté rencontrée	
Gestion de fin d'activité et rangement	

Grille d'évaluation de l'animateur :

Critères	-	-/+	+	commentaires
Relation avec les enfants				
Respect des règles de sécurité				
Adaptabilité /savoir improviser				
Gestion des activités				
Investissement personnel				
Communication avec l'équipe d'animation				
Gestion du groupe				
Respect du projet pédagogique				